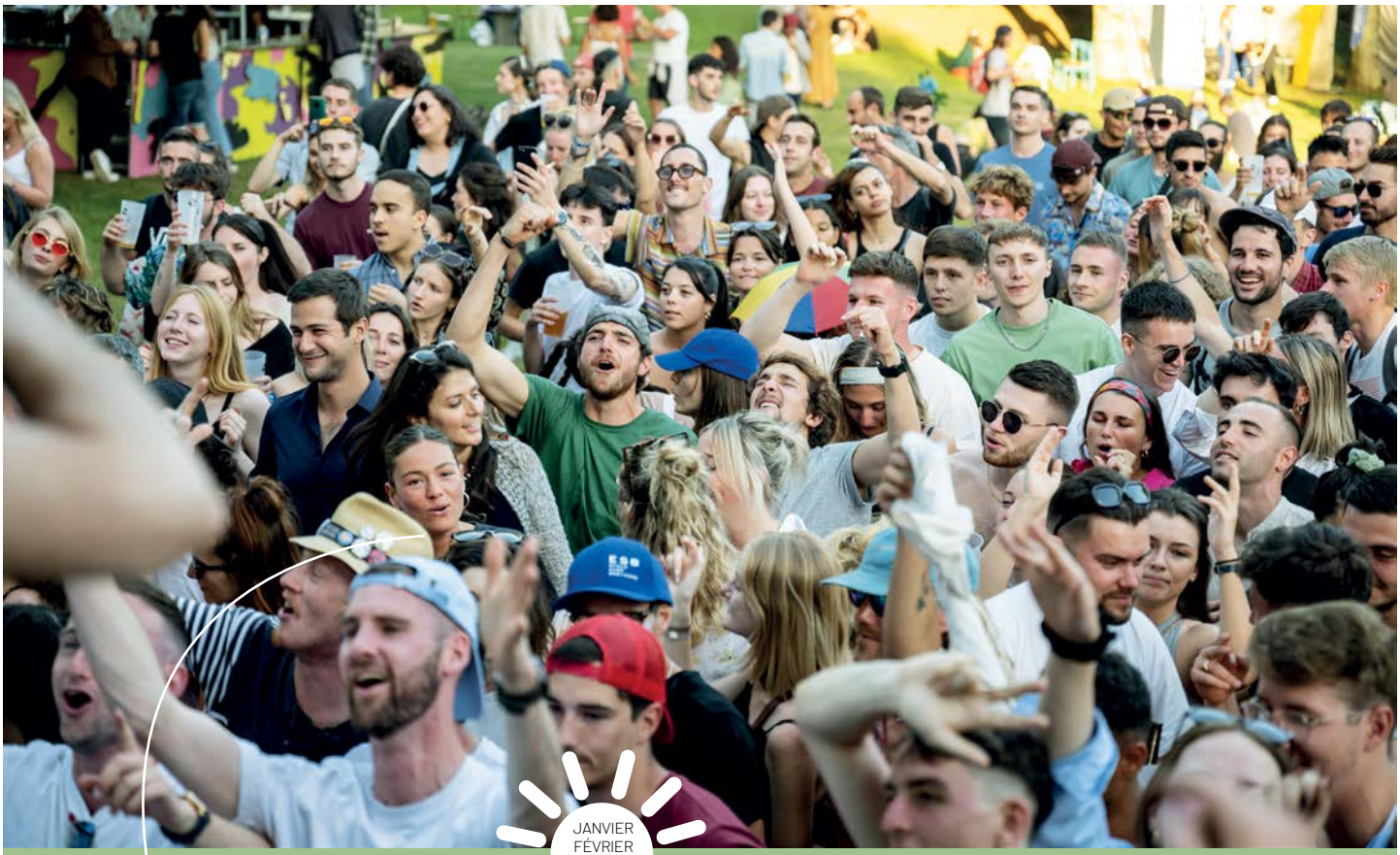

JANVIER
FÉVRIER
MARS
2026

Vivre Quimperlé

Le magazine de votre Ville | Bevañ Kemperle www.quimperle.bzh

JEUNESSE

L'AVENIR SE CONSTRUIT ENSEMBLE

PORTRAITS

JEUNES ET ENGAGÉ·ES

SPORT

LE STADE ALEXIS-TOULLIOU ÉQUIPÉ D'UNE TRIBUNE

SEULE EN SCÈNE

Béatrice de La Boulaye « Les Héroïnes me réconcilient avec la féminité »

S'informer

P4 LOGEMENT
La résidence inclusive attendue pour avril 2026

LOGEMENT
Les logements des deux immeubles de la place Hervo sont livrés

P5 SPORT
Le stade Alexis-Toulliou équipé d'une tribune

P6 LOGEMENT
La construction de l'îlot Saint-Yves va débuter

ENVIRONNEMENT
Plus grande vigilance sur le risque inondation

Portraits

P12 JEUNES ET ENGAGÉ·ES
Ilona Tamic-Ambrosini
Morgan Blasi
Mallaurie Charles
Yvan Mainguy

DOSSIER

P7

JEUNESSE

L'AVENIR SE CONSTRUIT ENSEMBLE

Actions éducatives, soutien aux associations sportives et culturelles, tarifs… La Ville s'attache à permettre aux jeunes de Quimperlé de bien grandir et s'épanouir dans notre cité. S'ils rencontrent des difficultés, la Mission locale du Pays de Cornouaille est également mobilisée pour les accompagner.

Habiter le territoire

P14 JEUNESSE
De l'information à la prévention, une jeunesse en action

Entreprendre

P16 COMMERCES
Le Brizeux, la cantine Divergences, le Bistro des copains, la Végétalerie, la Fringale, Atelier dégourdi

Sortir

P18 SEULE EN SCÈNE
« Les Héroïnes me réconcilient avec la féminité »

P19 AGENDA
Événements culturels et sportifs

Raconter

P20 HISTOIRE
L'hôtel de ville raconté

Vie politique

P21 MAIRIE
En direct du conseil municipal

P22 TRIBUNES

QUIMPERLÉ KEMPERLE

VIVRE QUIMPERLÉ
Hôtel de ville – 29391 Quimperlé Cedex : Tél. 02 98 96 37 37 – Fax 02 98 96 37 39
Directeur de la publication : Michaël Quernez / **Crédit photo couverture :** Matisse Coquil
Crédits photos : Service communication (sauf mention contraire) / **Rédacteur :** Simon Briens, Services municipaux
Réalisation : Acis&Galaté / Imprimé à 7 200 exemplaires sur papier PEFC./ **Édition :** Ville de Quimperlé

« Pour les communes, liberté »

Tel était le slogan du Congrès des maires de France, il y a quelques jours, à Paris.

Lors de ce mandat, les maires auront en effet tout connu : crise Covid, crise énergétique, renchérissement des marchés publics, difficultés des entreprises du bâtiment, baisse des dotations de l'État.

La baisse des dotations est particulièrement sévère pour notre ville et le manque de visibilité concernant la situation politique nationale aggrave nos difficultés.

Une loi de finances 2026 prévoit de nouveaux prélèvements financiers sur les collectivités locales. Mais elle pourrait ne pas être votée et faire place à une « loi spéciale » dont on ne sait rien. Tout ceci rend la préparation des budgets communaux extrêmement difficile.

Les années à venir devront donc être consacrées à réformer en profondeur les relations entre l'État et les collectivités.

Il faut faire confiance aux élu·es locaux qui ont démontré leur capacité à gérer leurs collectivités. Rappelons que les communes n'ont pas le droit d'emprunter pour payer les charges de fonctionnement. Elles empruntent uniquement pour investir, c'est à dire pour financer les travaux qui feront la ville de demain ou préserveront notre patrimoine.

C'est bien l'État qui emprunte pour pouvoir payer ses fonctionnaires ou financer des mesures souvent mal évaluées au niveau de leur coût.

Nous avons besoin de liberté pour agir, de confiance, et que l'État cesse de nous imposer normes et règlements.

J'espère que les Français·es participeront fortement aux prochaines élections municipales. Ce serait un signe fort d'encouragement et de soutien pour les nouveaux élu·es qui vont s'investir pour vous, le bien commun et l'intérêt général.

Je vous souhaite de très belles fêtes et que l'année 2026 soit porteuse de bonheur pour chacun d'entre vous.

Michaël Quernez
Maire de Quimperlé
Maer Kemperle

« Evit ar c'humunioù, frankiz »

Setu lugan Kendalc'h maered Frañs, un nebeud deizoù zo, e Pariz.

Rak ar vaered o deus gouzañvet pep tra e-pad ar respetad-mañ : enkadenn ar C'hovid, an enkadenn energetek, ar marc'hadoù publik keroc'h-ker, diaesterioù gant an embregerezhioù er sevel tier, digresk ar sammadoù argant roet gant ar Stad.

Gwall start eo digresk ar sammadoù argant roet evit Kemperle ha dre ma n'eo ket gwall splann an traoù a-fet ar politikerezh broadel e vez muioc'h-mui a ziaesterioù.

Hervez ul lezenn argant evit 2006 e vefe lakaet lamadennoù argant nevez da dalvzezout evit a sell ouzh ar strollegezhioù lec'hel. Met gallout a rafe ar gannaded chom hep votiñ anezhi ha da neuze e vefe en he flas ul « lezenn ispisial » ha ne ouiomp netra diwar he fenn. Gant-se ez eo gwall ziaes prientiñ budjedoù ar c'humunioù.

Er bloavezhioù da zont e rankimp gouestlañ amzer eta da adreizhañ don an darempredoù etre ar Stad hag ar strollegezhioù.

Ret eo kaout fiziañs en dilennidi lec'hel o deus diskouezet pegen barrek int evit merañ o strollegezhioù. Degas a reomp da soñj n'o deus ket gwir ar c'humunioù da amprestañ evit paeañ o c'hargoù mont en-dro. Amprestañ a reont evit postañ hepken, da lavaret eo evit argantaouiñ al labourioù a ray kêr an amzer-da-zont pe a viro glad an amzer dremenet.

Ar Stad an hini eo a amprest argant evit gallout paeañ he c'hargidi pe argantaouiñ diarbennoù ha ne vezont priziet-mat evit a sell ouzh o c'houst.

Afer hon eus frankiz evit ober traoù, kaout fiziañs, hag afer e paouezo ar Stad ivez da lakaat ac'hanomp da zoujañ da reoladoù ha reolennoù.

Emichañs e vo kemeret perzh da vat en dilennadeg-kêr a zeu gant ar Frañsizien. Un araouez kreñv e vefe evit kalonekaat ha harpañ an dilennidi hag an dilennadezed nevez a zo o vont da lakaat o foan evidoc'h, evit ar mad boutin hag evit mad an holl.

Hetiñ a ran gouelioù dibenn-bloaz mat-kaer deoc'h ha ra zegaso ar bloavezh 2026 eurvad evit pep hini ac'hanoc'h.

LOGEMENT

LA RÉSIDENCE INCLUSIVE ATTENDUE POUR AVRIL 2026

Dans ces 3 bâtiments flambant neufs situés en cœur de ville, 24 logements à loyers modérés seront habités au printemps par des personnes âgées autonomes, des personnes en situations de handicap et des jeunes travailleurs. Une construction qui répond aux défis d'aujourd'hui et de demain.

Située rue Leuriou sur une ancienne friche urbaine, la résidence inclusive ne peut pas se résumer à de simples logements. Elle est également un véritable projet social porté par le Centre communal d'action sociale (CCAS), avec des espaces communs (salle associative, laverie, jardin partagé) pour favoriser le lien social, la solidarité et l'entraide. Ce projet de mixité sociale est d'ailleurs le fruit d'une collaboration vertueuse entre la Ville de Quimperlé, son CCAS, Quimperlé Communauté, Finistère Habitat, l'Apajh 29 et les PeP 29. Et c'est enfin une opération de rénovation urbaine dans un quartier en pleine transformation. Confié à Finistère Habitat ce projet bénéficie du soutien de Quimperlé Communauté, du Département du Finistère, de l'État, d'Action Logement et de la CAF. Il s'inscrit dans le cadre de l'appel à candidature régional *« dynamisme des centres villes et des bourgs ruraux »* et est soutenu à ce titre par l'État, la Région Bretagne, l'Établissement Public Foncier régional et la Banque des territoires.

+ D'INFOS
www.quimperle.bzh

MARCHÉ DU DIMANCHE

Le marché de la basse-ville continuera de se tenir place Charles de Gaulle, comme ce fut le cas durant les travaux de la place Hervo. Pour aboutir à cette décision, des questionnaires ont été distribués aux ambulants du marché et aux commerçants des halles et de la place Hervo afin qu'ils puissent exprimer leurs attentes. D'une part, les ambulants étaient quasi unanimes pour un maintien du marché place Charles de Gaulle. D'autre part, il y avait notamment un souhait de la part des commerçants de la place Hervo de pouvoir disposer de l'espace public pour y proposer des animations.

RECENSEMENT

Mieux connaître les Quimperlois·es d'aujourd'hui pour construire la ville de demain. C'est l'objectif du recensement qui se déroule cette année du 15 janvier au 21 février. Des questionnaires seront distribués auprès d'un échantillon d'habitants. Vous pouvez également les remplir par Internet. Répondez-y, c'est important !

LES LOGEMENTS DES DEUX IMMEUBLES DE LA PLACE HERVO SONT LIVRÉS

Une friche en cœur de ville remplacée par deux immeubles bien intégrés à l'environnement du quartier. C'est ce qu'a permis l'opération de la place Hervo qui vient de s'achever durant l'automne. La Ville avait acheté ces deux immeubles à l'abandon en 2016 et 2017 afin de mener aux côtés de l'Opac de Quimper-Cornouaille une opération de construction de 6 logements et de 2 commerces. Pour mémoire, l'un des bâtiments a été construit et l'autre réhabilité, avec de fortes contraintes techniques. Une opération d'envergure qui participe à redensifier l'habitat de centre-ville et à renforcer le commerce de centre-ville.

SPORT

LE STADE ALEXIS-TOULLIOU ÉQUIPÉ D'UNE TRIBUNE

Depuis le mois de décembre dernier, une tribune de 100 places assises vient désormais équiper le stade Alexis-Toulliou. Une opération de la Ville qui réjouit le Rugby olympique club Kemperle (Rock).

Assister aux matchs de rugby tout en ayant l'assurance de rester au sec. C'est ce que permet la nouvelle tribune installée par la Ville au stade Toulliou cet hiver. L'aboutissement d'une rénovation globale qui a également vu les éclairages du terrain honneur et d'entrainement changés en LED, la main courante du terrain honneur finalisée, le panneau de score installé et le terrain d'entrainement allongé de 6 mètres. Ces opérations permettent à l'ensemble des installations dédiées au rugby d'être désormais homologuées par la Fédération Française. La rénovation du stade Alexis-Toulliou représente un coût total de 156 000 € TTC. La Ville et Quimperlé Communauté apportent chacune 37 500 €, tandis que l'Agence Nationale du Sport subventionne l'opération à hauteur de 55 000 € dans le cadre de son programme Rugby-Héritage 2023.

Ville Active & Sportive

QUIMPERLÉ, CITÉ SPORTIVE AUX 3 LAURIERS

Labellisée « Ville active et sportive » depuis 2017, la Ville de Quimperlé s'est vue décerner un 3e laurier par le Conseil National des Villes Actives et Sportives. C'est la première fois que Quimperlé atteint ce niveau de labellisation en matière de sport ! Cette distinction vient récompenser les initiatives et actions de la Ville autour de 5 grands axes : favoriser les activités physiques et sportives pour toutes et tous, développer le sport-santé, soutenir le mouvement associatif, développer des infrastructures et des équipements accessibles et adaptés, organiser des événements fédérateurs. Pour marquer cette distinction, la Ville a organisé une cérémonie en présence des représentants des associations sportives quimperloises, et de Nicolas Gestin, licencié au Canoë Kayak de Quimperlé Communauté, champion olympique 2024, double-champion du monde et vainqueur de la coupe du monde de canoë slalom 2025. La Ville remercie les 45 associations sportives et leurs bénévoles qui œuvrent au quotidien pour développer le sport et l'activité physique dans notre cité.

+ D'INFOS
www.quimperle.bzh

ÉLECTIONS

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026. Vous pouvez vérifier votre bonne inscription sur les listes électorales sur www.service-public.gouv.fr. Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026 (en ligne ou à la mairie).

UNE VILLE DE PLUS EN PLUS CYCLABLE

C'est ce que montre le dernier Baromètre des Villes Cyclables mis en place par la Fédération des Usagers de la Bicyclette, qui s'appuie sur les avis et contributions des habitantes et habitants. Quimperlé se voit attribuer la note globale D pour 2025 alors qu'elle était classée F en 2021. Cette amélioration se mesure sur tous les items : «ressenti global », « sécurité», « confort », « services stationnement» ainsi que les « efforts de la Ville ».

Dans un premier temps, ce sont les travaux de construction des deux bâtiments collectifs le long de la voie de chemin de fer qui commenceront début 2026. 40 logements y sont prévus.

LOGEMENT

LA CONSTRUCTION DE L'ÎLOT SAINT-YVES VA DÉBUTER

Au total, ce sont plus de 70 logements qui verront le jour dans cette grande friche urbaine triangulaire de 8 500 m² située entre les rues de Pont-Aven et Saint-Yves. La première phase consiste à construire deux ensembles de 20 logements chacun le long de la voie ferrée, où se trouvaient auparavant deux hangars SNCF. Au nord de l'îlot, des travaux de dépollution sont également prévus au printemps 2026 afin de concevoir les deux immeubles rue de Pont-Aven qui accueilleront au minimum 26 logements mais aussi des services et commerces.

Enfin, au sud, 6 maisons complèteront le projet le long de la rue Saint-Yves. Pour celles-ci, le démarrage des travaux est prévu au 2e semestre 2027. Au total, 60 % seront des logements sociaux et les 40 % restants seront mis en vente. Les habitantes et habitants de la résidence pourront profiter de jardins et d'un espace de jeux en cœur d'îlot. L'ensemble du projet a fait l'objet d'une nouvelle présentation aux riveraines et aux riverains en novembre dernier.

LISKEARD

En septembre, Quimperlé a eu l'honneur de recevoir une délégation de notre ville jumelle anglaise. L'occasion de célébrer les 50 ans de ce jumelage avec cette commune des Cornouailles britanniques. Le lien historique qui unit nos deux cités se voit d'autant plus renforcé avec la création du « collectif citoyen de relance du jumelage et de la Ville » visant à encourager les échanges culturels, sportifs et associatifs entre nos deux communes, qui s'est réuni le 20 novembre dernier.

PLUS GRANDE VIGILANCE SUR LE RISQUE INONDATION

C'est l'objectif des nouveaux capteurs de hauteurs d'eau installés à Quimperlé. Alors que la Ville surveille avec attention le niveau de la Laïta, de l'Ellé et de l'Isole, la vigilance s'étend désormais au Dourdu. Ce ruisseau qui prend sa source à Mellac et rejoint la Laïta au niveau de la prairie Saint-Nicolas peut sortir de son lit lors d'intempéries. Pour mieux anticiper ces phénomènes, la Ville, Quimperlé Communauté et le Syndicat Mixte Blavet Scorff Ellé Isole Laïta ont donc équipé le Dourdu de capteurs de hauteur d'eau et d'un pluviomètre au barrage de Kerbertrand et au Coat-Kaër, permettant de mesurer en temps réel le niveau de l'eau et les précipitations et donc d'anticiper des débordements. Autre rivière surveillée, l'Ellé où la Ville a installé un capteur de hauteur d'eau au niveau du cinéma, complémentaire des stations de mesure gérés par le service de Prévention des crues de l'Etat. Ces équipements, représentent un investissement d'environ 10 000 €, financé par l'État, le Département du Finistère, Quimperlé Communauté et la Ville de Quimperlé.

En période hivernale, informez-vous sur les inondations !

1 Inscrivez-vous gratuitement au système d'alerte téléphonique de la Ville : 06 18 52 52 92 ou www.quimperle.bzh.

2 Lors d'épisodes de crue, appelez le numéro vert : 0 800 820 829.

3 Consultez le site www.vigicrues.gouv.fr qui indique les prévisions de hauteur d'eau. Une application mobile Vigicrues a vu le jour en 2022. Elle permet notamment de recevoir une notification informant de l'évolution de la couleur de vigilance de la Laïta.

JEUNESSE

L'AVENIR SE CONSTRUIT ENSEMBLE

© Matisse Coquil

Face au gymnase de Kerjouanneau, l'Espace Jeunes de la Ville accueille chaque mercredi et durant les vacances scolaires des jeunes dès leur entrée en 6e et jusqu'à leurs 18 ans. « L'Escale » est un lieu qui permet à ces collégiens et lycéens de se retrouver, de profiter de nombreuses activités.

TISSER DES LIENS, S'AMUSER ET GRANDIR À L'ESPACE JEUNES

Zoom

DÉJÀ 9 ÉDITIONS POUR LE RAID ADOS

Tous les ans au printemps, la Ville organise cet événement sportif à destination des collégiennes et des collégiens. Cette course d'orientation en duo pleine de défis, de rires et d'esprit d'équipe se termine à la prairie Saint-Nicolas par une grande Fête du sport où les jeunes et leurs familles peuvent y découvrir de nombreuses activités sportives proposées par les associations partenaires. Un moment convivial et festif, sans esprit de compétition, pour promouvoir l'activité physique auprès des jeunes et des familles !

L'été dernier, près de 200 jeunes ont passé une partie de leurs vacances scolaires à l'Espace Jeunes. Un chiffre élevé qui témoigne de l'attrait de ce dispositif pour les familles de notre cité. Un succès qui s'explique en grande partie par le travail de l'équipe d'animatrices et d'animateurs diplômés qui y encadre les jeunes et leur propose un très grand nombre d'activités très diversifiées. Badminton, basket, cuisine, futsal, peinture, jeux de société… Au total, 170 activités ont été proposées aux jeunes l'été dernier. Des sorties ont aussi été organisées, comme une soirée pêche, une sortie au festival interceltique de Lorient ou encore aux Mercredis Musicaux. Enfin, 6 mini-séjours ont chacun bénéficié à une quinzaine de jeunes autour d'activités telles que de l'accrobranche et du paintball à Nantes, un séjour à Branféré, un autre à Bains sur Oust avec paddle et escalade, un autre au lac de Guerlédan ou encore à Brest. Des séjours qui leur permettent d'apprendre la vie en collectivité tout en leur offrant la possibilité de partir en vacances avec les copines et les copains. Durant l'été 2024, des adolescents avait d'ailleurs pu profiter d'un séjour culturel à Nantes et se rendre à la Beaujoire pour assister à des matchs de football dans le cadre des Jeux olympiques.

Se retrouver pendant les petites vacances

À chaque petites vacances, l'Escale Jeunes propose un planning d'activités riche et diversifié qui incite les jeunes à revenir dans la structure. *« Je suis venu pour la première fois cet été lors du camp du Raid Aventure avec les autres Espaces jeunes du pays de Quimperlé. J'ai rencontré plein de gens, et notamment une fille qui était dans mon collège et qui est super sympa*, raconte Ava (11 ans), qui apprécie de pouvoir y faire des loisirs créatifs avec ses ami·es. *Je reviens aux vacances de la Toussaint parce que ma mère travaille et que les activités proposées sont trop bien. En plus, tous les anim' sont super sympas »*. Même son de cloche du côté de l'atelier cuisine auquel participent Sarah (11 ans), Elya (11 ans) et Emmy (12 ans). *« Je viens depuis cet été. L'Espace Jeunes permet de voir les amis pendant les*

vacances, et je m'en suis fait plein ici » explique Elya.

Sortir de son quotidien

« Cela permet de souffler un peu, de sortir de chez nous, ajoute Sarah. *Pendant les vacances, on ne peut pas voir les copains sans encadrement, mais on peut le faire à l'Espace Jeunes »*. Quant à Emmy, elle vient depuis l'été 2024 et apprécie de pouvoir jouer au jeu des Loups-Garous de Thiercelieux, aller à la patinoire, faire du trampoline, aller au parc… Un peu plus loin, Romain (17 ans) et Quentin (14 ans) jouent aux jeux vidéo et raconte qu'ils se sont rencontrés à l'Espace Jeunes il y a maintenant 3 ans. *« Chez moi, je n'ai pas de connexion Internet,* raconte le premier. *Je suis ici pour m'amuser, je m'inscris à tout…et je viens aussi pour lui* (rires) *»*. *« On essaye de venir ici un maximum de temps pendant les vacances, pour retrouver les ami·es et passer un bon moment »*, abonde Quentin.

Un projet pédagogique qui séduit

Bien que la fréquentation soit plus forte durant les vacances scolaires, la structure accueille également les jeunes de 12h à 17h tous les mercredis de l'année. L'Espace Jeunes revendique clairement une dimension éducative, au côté de la famille, premier lieu d'éducation du jeune, et de l'enseignement, lieu de transmission des savoirs. Les outils pédagogiques de l'animation utilisent les loisirs et la vie de groupe pour en faire des supports éducatifs à part entière au service du « savoir-être » et du vivre ensemble. Conditions d'accueils adaptées, respect des rythmes de l'enfant, inclusion des enfants en situation de handicap, égalité filles-garçons, écoute des parents et des enfants, sensibilisation à la citoyenneté et à l'environnement… L'Espace Jeunes construit son action sur des bases pédagogiques qui permettent de favoriser l'autonomie des jeunes, l'entraide et leur implication dans la structure. En filigrane, ce travail amène ainsi les adolescents à grandir et à se préparer aux défis de demain.

Zoom

METTRE EN COHÉRENCE LES TEMPS ÉDUCATIFS À L'ÉCOLE ET EN DEHORS

Avec l'adoption du Projet Educatif Territorial (PEdT) en 2022, l'éducation dépasse largement les murs de l'école à Quimperlé.

Parce que les temps périscolaires et extrascolaires jouent un rôle essentiel dans le développement des enfants, la Ville a construit ce dispositif en partenariat avec l'Éducation nationale, les familles et les acteurs associatifs, pour offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et diversifié. Le PEdT permet de coordonner l'ensemble des actions menées en faveur des enfants et des jeunes : accueils périscolaires, centres de loisirs, activités culturelles et sportives, temps de sensibilisation ou de prévention. L'objectif est clair : garantir la continuité éducative entre la maison, l'école et les structures municipales, afin que chaque moment de la journée soit une opportunité d'apprentissage ou d'épanouissement. Grâce à ce cadre, l'accompagnement proposé aux familles est consolidé et les initiatives des partenaires associatifs renforcées. La Ville finance ainsi les interventions d'animatrices et animateurs sportifs auprès des enfants, permettant aux jeunes de s'initier à des sports qu'ils n'auraient peut-être jamais eu l'occasion d'essayer. Elles favorisent également l'accès au sport pour toutes et tous, et la transmission de valeurs telles que le respect, le vivre-ensemble, la coopération… Le PEDT n'est pas seulement un document : c'est un engagement durable pour le bien-être et la réussite des jeunes.

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

Quelques semaines avant chaque période de vacances scolaires, un planning d'activité est mis en ligne sur le site de la Ville et la page Facebook de l'Espace Jeunes. Il est possible de s'y inscrire depuis le portail famille de la Ville. La tarification se fait en fonction du quotient familial. Le reste de l'année, l'accueil y est libre les mercredis après-midi.

+ D'INFOS
02 22 17 10 79 - lescale@quimperle.bzh

Bien que notre cité bénéficie de nombreux atouts, les jeunes rencontrent parfois des défis en matière d'emploi et d'insertion mais aussi de logement. S'y ajoute depuis la crise sanitaire des questions de santé mentale. La Mission Locale du Pays de Cornouaille est un acteur-clé pour faire face à ces problématiques.

ACCOMPAGNER LES JEUNES POUR AFFRONTER LEURS DIFFICULTÉS

En 2022, 15,3 % de la population quimperloise était âgée de 15 à 29 ans selon l'INSEE. Ils sont donc un peu plus de 1 900 à construire leur avenir dans notre cité. Parmi eux, 200 ont été accompagnés par la Mission Locale du Pays de Cornouaille pour leur besoin d'insertion. Un chiffre modéré qui démontre selon l'association *« une dynamique intéressante »* à Quimperlé. D'abord, parce que les jeunes y rencontrent moins de difficultés liées à la mobilité, le territoire bénéficiant d'un réseau de bus et d'un accès au train privilégié. Ensuite, parce qu'ils ont la possibilité de bénéficier d'un certain nombre de services avec la présence de nombreux opérateurs et d'une offre de soins étoffée. Enfin, et surtout, Quimperlé bénéficie de la présence d'entreprises industrielles et de services pourvoyeuses d'emplois. Pour la Mission locale, il existe de nombreuses opportunités, avec des entreprises qui se sont adaptées à « l'offre », c'est-à-dire aux besoins des jeunes employés.

Traiter l'ensemble des difficultés

La Mission locale est l'interlocuteur privilégié des

Zoom

UNE OFFRE CULTURELLE QUI S'ADAPTE AUX JEUNES

L'accès à la culture pour toutes et tous est une priorité. C'est pourquoi la Ville soutient les associations qui y contribuent, tout en adaptant sa tarification et son offre culturelle aux jeunes.

La Ville a mis en place la gratuité pour l'accès aux expositions pour les moins de 25 ans. La gratuité est également de mise pour l'abonnement et les animations à la médiathèque. Quant au cinéma ou aux spectacles à l'Espace Benoîte-Groult, un tarif réduit a été voté pour les moins de 25 ans, au même titre que pour les demandeurs d'emploi, les personnes allocataires du RSA ou en situation de handicap. Le dépliant de saison culturelle fait également la promotion du Pass Culture qui permet aux jeunes de 15 à 18 ans de bénéficier de 20, 30 ou 300 € (selon les âges) pour accéder de façon autonome à des offres culturelles.
Deuxième levier : une partie de la programmation culturelle est pensée à destination des jeunes avec des événements dédiés. Le 8 novembre dernier, l'Espace Benoîte-Groult a ainsi fait le plein de spectateurs lors des concerts de Keroué et Arøne dans le cadre de la #RapSession en partenariat avec l'association Amicis. Les Mercredis Musicaux de l'été sont également l'occasion de réunir un public de tout âge. Des spectacles jeunes publics ou à destination des familles sont aussi proposés. Du côté du cinéma, ce sont les jeunes eux-mêmes qui participent à une partie de la programmation grâce aux ambassadeurs du cinéma. Âgés de 15 à 25 ans, ils ont pour mission de sélectionner et accompagner certains films, d'organiser des événements et des animations et d'animer le compte Instagram du cinéma La Bobine. Par ailleurs, la Ville propose des programmations ou des animations spécifiquement dédiés aux scolaires, de la petite enfance aux lycées.
Enfin, elle encourage et soutient les initiatives visant à proposer des offres culturelles accessibles aux jeunes. C'est le cas de l'Enez Fest qui se déroule désormais tous les deux ans et dont la prochaine édition est prévue au printemps 2027, mais aussi des concerts de rap ou d'électro organisés par l'association Amicis.

jeunes de 16 à 25 ans pour leurs besoins d'accompagnement socio-professionnel. Par exemple, lorsqu'un jeune s'inscrit à France Travail, l'opérateur lui propose des offres d'emplois mais peut aussi l'orienter vers la Mission locale pour traiter l'ensemble des difficultés qu'il peut rencontrer, en matière de formation, d'insertion, de mobilité, de logement, de santé ou encore d'accès à la culture. L'association joue ainsi un rôle de guichet unique pour informer les jeunes de leurs droits et des différents dispositifs proposés par l'État, le Conseil départemental, le Conseil régional ou encore la Ville.

Le CCAS de la Ville mobilisé

L'épicerie sociale du CCAS accompagne ainsi 23 jeunes de moins de 30 ans, que la Mission locale a rencontrés et pour qui elle a préconisé une aide alimentaire. Ils représentent ainsi 13 % du public accueilli par l'épicerie. Parmi ceux-là, 15 ont bénéficié d'un colis d'urgence pour les aider ponctuellement, souvent dans l'attente du déblocage d'un dispositif d'accompagnement, et 8 sont bénéficiaires de l'épicerie. Du côté de l'épicerie sociale, on ne perçoit pas d'augmentation de ces chiffres ces dernières années. Côté logement, la Mission locale constate en outre que les jeunes rencontrés ont plus souvent leur propre habitation que dans d'autres communes de l'agglomération car ils peuvent y bénéficier d'un parc social plus important.

Des situations d'isolement

Enfin, l'association oriente les jeunes sur des problématiques d'accès aux soins (offre de soins spécialisés, prise en charge, coût…) mais aussi de plus en plus sur des questions de santé mentale. Les situations d'isolement et de mal-être sont plus fréquentes depuis la crise sanitaire avec des risques de dépression et d'addictologie qui nécessitent des réponses rapides et durables, en lien avec le centre médico-psychologique et les services psychiatriques de Kerglanchard. Pour sortir de l'isolement, les chantiers d'insertion tels que les Jardins solidaires de Kerbellec (groupe IDES) jouent aussi un rôle important en permettant à ces personnes de remettre le pied à l'étrier, et de reprendre confiance en l'avenir.

La Mission locale du Pays de Cornouaille organise des permanences à la Maison France Services (1 rue des Gorgennes). Pour prendre rendez-vous : 02 98 39 38 03.

+ D'INFOS
www.mlcornouaille.bzh

2 questions à

Danièle Kha

adjointe à la petite enfance, l'éducation et la jeunesse

1 Comment la Ville s'adapte aux besoins des jeunes ?

D'abord, la Ville s'attache à offrir des conditions d'accueil optimales pour les enfants de nos écoles. Au travers du PEdT, elle veille aussi à mettre en cohérence les apprentissages lors des temps scolaires et périscolaires, y compris dans le cadre de l'Espace Jeunes. Les associations sportives du territoire jouent ainsi un rôle majeur dans l'épanouissement de toutes et tous en mettant en place des activités sur les temps périscolaires. La Ville les y encourage et les soutient par le biais de subventions, de mise à disposition de locaux, de matériels, d'agents municipaux… Ensuite, il faut noter que la politique d'investissement de la Ville correspond en grande partie aux besoins des jeunes. Le gymnase de Kerneuzec bien sûr, mais aussi la ludomédiathèque, le complexe tennistique de Kerbertrand ou encore le réaménagement des Anciennes fonderies participent et participeront en effet à améliorer les conditions de vie des jeunes. S'y ajoute un effort constant pour développer l'offre de logements accessibles à toutes et tous, afin que les jeunes puissent eux aussi trouver leur place dans la cité. Enfin, la Ville veille à proposer une programmation culturelle variée, et à soutenir une dynamique associative en phase avec les aspirations des jeunes Quimperlois·es, à l'instar d'Enez Fest ou des Open Air d'Amicis.

2 En quoi cette jeunesse est un atout pour notre cité ?

Permettre aux jeunes de s'épanouir à Quimperlé, c'est donner à la Ville les moyens de se projeter sereinement dans l'avenir. Ils sont les parents, les grands-parents et les arrière-grands-parents de demain. C'est grâce à ces jeunes que nos écoles continueront d'accueillir, de faire grandir et d'éduquer les générations à venir. En outre, la jeunesse contribue très activement au dynamisme associatif de notre ville, vecteur de lien social entre toutes et tous. De nombreux jeunes créent aussi leur entreprise, notamment des commerces, souvent avec la volonté de privilégier l'achat local et les circuits courts. En s'implantant en centre-ville, ils participent directement à la vitalité du cœur de la cité. Enfin, sensible aux enjeux sociaux présents et futurs, cette jeunesse porte une revendication de vivre dans un monde plus inclusif et durable. Solidaire, attentive aux besoins de ses aînés, elle aspire à renforcer le vivre-ensemble. La résidence inclusive de la rue Leuriou qui accueillera au printemps des jeunes travailleurs et des seniors répond ainsi à ce besoin de rencontres et de solidarités intergénérationnelles.

Ilona Tamic-Ambrosini

20 ans, bénévole à la Croix-Rouge

Étudiante en 2e année à l'Institut de Formation en Soins infirmiers de Lorient, Ilona a passé toute son enfance à Quimperlé. Si la jeune femme assiste à de nombreux spectacles du festival Les Rias, elle préfère sortir à Lorient où elle a sa vie étudiante. *« Ce serait bien d'avoir la boîte de nuit et les bars dans la même ville,* explique Ilona. *Parce que, hormis l'été avec le Cinéma dans la prairie et les Mercredis musicaux, il y a peu d'animations qui me plaisent »*. Après ses études, elle se voit s'installer à Lorient pour débuter sa carrière à l'hôpital du Scorff.

Bercée par la Croix-Rouge

Secouristes à la Croix-Rouge depuis de nombreuses années, ses parents lui ont fait découvrir les métiers du soin mais aussi l'action associative. Elle explique avoir été « bercée » par la Croix-Rouge. *« Je venais ici en réunion avec mes parents, j'aidais assez facilement à faire la vaisselle, ranger, trier… »*. Pour l'association, elle réalise des tâches administratives, et il lui est arrivé quelques fois d'aider à faire la quête dans les supermarchés ou à tenir la Vestiboutique du boulevard de la Gare ou la braderie de la rue des Tanneries où sont vendus des vêtements à petits prix.

Coup de jeune

L'association souhaiterait aussi former aux premiers secours de nouveaux bénévoles pour envisager à Quimperlé la création d'un pôle dédié au secourisme. Benjamine de l'antenne de Quimperlé, Ilona a réussi à recruter plusieurs jeunes volontaires depuis qu'elle a été nommée référente du pôle « Engagement et bénévoles ». Ce qui la motive ? *« Aider les gens, ensemble, en apprenant à se connaître »*.

« Aider les gens, ensemble »

Jeunes et engagé·es

Notre cité a la chance de compter un grand nombre d'associations et de bénévoles qui les font vivre. Quatre jeunes Quimperlois·es, Morgan, Mallaurie, Yvan et Ilona, ont accepté de nous parler de leurs engagements, leurs parcours et leurs regards sur la ville.

Morgan Blasi

27 ans, bénévole à Roz an Fest

Morgan a fait toutes ses classes dans les écoles de la ville avant de faire ses études supérieures à Brest. Après y avoir décroché son master d'électronique et hyperfréquence, il revient vivre à Quimperlé, tout en travaillant à Guidel.

« Tout le monde revient à Quimperlé ! »

C'est au Wagon-lit et avec des copains des associations du coin, qu'il se met à mixer sous le pseudonyme de « La Morg ». Ses références musicales du moment s'appellent Folamour, Fred Again et Deborah Aime La Bagarre.

Engagé pour l'environnement

Au moment de la crise sanitaire, Morgan, Maëlys, Antoine et d'autres amis décident de monter des événements prônant le « zéro déchet » et le « consommer local ». L'association Roz an Fest est créée et l'un de ses objectifs est de référencer tous les producteurs locaux sur une carte du pays de Quimperlé pour encourager le circuit-court. Depuis 2023, Roz an Fest organise chaque année une Fête de la soupe à Scaër, une opération conviviale importée pour la première fois à Quimperlé en octobre dernier dans le quartier de Kerbertrand.

« Tout ça à Quimperlé ?! »

« Quand je raconte à mes potes de Brest tout ce qui se passe ici, ils sont très surpris », explique Morgan, qui perçoit un vrai changement pour les jeunes depuis la période Covid. *« Il y a des bars cools, le Festival des Rias, la Loco, l'Enez Fest, des soirées électro avec Amicis… »*, liste le jeune homme, qui a aussi apprécié la #RapSession organisée en partenariat par l'association et la Ville en novembre. *« Tout le monde revient à Quimperlé, j'ai l'impression. J'ai beaucoup de potes qui sont partis, à Nantes ou Rennes, et qui reviennent ici »*.

Mallaurie Charles

30 ans, bénévole à L'Artère

Mallaurie a été lycéenne à Kerneuzec avant d'étudier les arts plastiques à Rennes 2. *« La fac est un endroit de mixité sociale et il y a une effervescence qui a forgé mon identité militante et politique »*, raconte-elle. Lors de son séjour Erasmus à Katowice, elle est témoin de discriminations contre les personnes racisées, et de retour dans le Finistère, ce sujet continue de l'animer et elle décroche un master en études sur le genre.

> « Un bonheur de vivre dans cette ville »

La culture pour toutes et tous

En 2022, elle cofonde avec Lily Sanséau l'association « L'Artère », un lieu d'exposition quimperlois se voulant accessibles à toutes et tous et ayant pour objectif de *« soutenir en priorité les femmes et les minorités de genre »*. L'association, qui recherche des bénévoles, a pour projet de continuer *« d'aller vers l'expérimentation sociale et artistique en dehors des murs de L'Artère »*. *« Il y a aussi la volonté de travailler avec les scolaires »*, explique Mallaurie. Cette dernière a également co-fondé il y a trois ans le festival féministe La Riposte Quimperloise. À côté de ses activités militantes, la jeune femme est surveillante dans un lycée et travaille en tant qu'artiste-auteur.

Des espaces de contemplations

Si adolescente, elle se rappelle que Quimperlé *« avait une réputation plutôt vieillissante »*, Mallaurie perçoit un *« changement de visage »* positif. *« C'est une ville pleine de patrimoine, de balades, de fleurs, de rivières… J'y retrouve aussi beaucoup de solidarité, de convivialité, et une mixité très forte. J'adore ses espaces de contemplations comme le Chemin bleu ou le parc des Gorrêts. C'est un bonheur de vivre dans cette ville »*.

Yvan Mainguy

33 ans, bénévole au Stade Quimperlois

Artisan-couvreur, Yvan a grandi à Mellac et a choisi de s'installer à Quimperlé quand il a quitté le domicile familial. *« Nous avons la chance d'avoir une ville bien desservie, avec quasiment tous les services et avec une puissance associative non négligeable… N'importe quel jeune peut faire n'importe quelle activité sportive ! »*, précise Yvan. À ses yeux, il existe une offre pour tous les âges. *« Il y a des bars, des restaurants, des fast-foods, du bowling, un cinéma… Que tu sois célibataire, en couple, en famille, tu peux tout faire à Quimperlé »*. Il se souvient ainsi qu'il fréquentait beaucoup le bowling de ses 16 à 20 ans puis Chez Chouchou et aujourd'hui l'Ambrasya ou le Wagon-lit.

Engagé depuis son adolescence

Depuis ses 15 ans, Yvan est éducateur bénévole au FC Quimperlois (devenu Stade Quimperlois depuis la fusion avec l'USQ en 2025). S'il entraîne aujourd'hui les U14 masculins à raison de deux entraînements par semaine et d'un match le samedi, il s'investit également dans la gestion interne du club, en s'occupant notamment de la communication et la billetterie en ligne. Ce temps d'engagement a même été décuplé avec le beau parcours de l'équipe senior en Coupe de France.

> « Tu peux tout faire à Quimperlé »

Une fusion prometteuse

« Avec deux clubs, les moyens étaient limités en termes d'encadrements et de partage des infrastuctures, explique Yvan. *La fusion rassemble, il y a beaucoup plus de monde au stade et ça unit beaucoup plus les gens »*. Avec plus de 500 licencié·es et une soixantaine de bénévoles réguliers, le club recherche d'ailleurs toujours des volontaires, comme Yvan, pour encadrer les jeunes.

Le Service info jeunes (SIJ) et le service Prévention œuvrent de concert auprès des jeunes de Quimperlé Communauté à travers un programme riche d'actions collectives et d'accompagnement individuel autour de l'information, la prévention et l'accompagnement vers l'emploi.

JEUNESSE

De l'information à la prévention, une jeunesse en actions

ALLER VERS LES JEUNES...

Fidèle à sa démarche de proximité, le SIJ développe la tenue de stands d'information dans les collèges et lycées du territoire. Ces temps d'échanges permettent de présenter les services proposés, d'accompagner les jeunes dans leurs projets et de favoriser un dialogue direct.
En dehors, des interventions thématiques viennent compléter cette présence, notamment le Café Voyage, un moment convivial pour découvrir les dispositifs de mobilité internationale et rencontrer des jeunes ayant déjà tenté l'expérience.

Quimperlé Communauté
Kemperle Kumuniezh

LA PRÉVENTION, UNE PRIORITÉ

La prévention reste un axe fort de l'action du service Prévention, en lien avec les partenaires du territoire et dans le cadre du programme triennal MILDECA 2024-2026 (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives), signé avec l'État. Un comité de pilotage (Préfecture, Éducation nationale, Département, ARS, Gendarmerie, CSAPA, CPTS, Ville de Quimperlé, etc.) en assure le suivi.
La prévention des conduites à risque se poursuit également avec la recherche-action menée auprès de 1 585 lycéens des trois établissements de Quimperlé. Selon les niveaux, les séances abordent des thématiques comme la fête et les produits, le circuit pénal ou le retour d'expérience. Ces interventions mobilisent un large partenariat : service d'addictologie du GHBS, PJJ, SPIP, équipes médico-sociales et animateurs jeunesse.
Le dispositif de prévention en milieu festif reste lui aussi très actif, avec 22 sorties et 1 267 festivaliers rencontrés, soit plus de 400 heures de bénévolat. La sensibilisation des organisateurs et bénévoles se renforce autour des thématiques de la consommation, des violences sexistes et sexuelles, des risques auditifs ou encore de la sécurité routière.
Enfin, la lutte contre les violences intrafamiliales s'appuie sur le réseau de relais-VIF des 16 communes. Deux séances d'analyse de pratiques, une session de culture commune pour les équipes périscolaires et une campagne de sensibilisation grand public (affichages, lectures, témoignages) ont été programmées en 2025.
Ces actions produisent déjà des effets concrets : libération de la parole des jeunes, meilleure connaissance des conséquences juridiques de certains comportements, et retours positifs lors des événements festifs, où la figure du « SAM » volontaire refait surface.

EMPLOI, ORIENTATION ET ENGAGEMENT

Sur le volet emploi, un job dating sera organisé en février avec la Maison de l'économie et la Mission Locale du Pays de Cornouaille. Pour s'y préparer, le SIJ propose des ateliers de simulation d'entretien et d'aide à la rédaction de CV et lettres de motivation.
La traditionnelle journée baby-sitting, menée avec la PMI et le Relais Petite Enfance, offrira aux jeunes l'ayant suivi, la possibilité de suivre une formation PSC1.
En fin d'année scolaire, l'événement Jeunes en Scène et le concours photo mettront en valeur les talents du territoire.
Côté orientation, le SIJ propose également les Cafés Métiers, moments d'échange entre jeunes et professionnels, pour découvrir différents domaines d'activités (santé, communication, animation...) et susciter des vocations...
L'action du SIJ s'inscrit aussi au cœur d'un réseau de partenaires, comme la Mission Locale du Pays de Cornouaille qui offre aux 16-25 ans du territoire, un accompagnement individuel ou collectif sur l'emploi, le logement, la santé...

Se loger à tout prix

Pour répondre à la difficulté de se loger aujourd'hui, la Résidence Habitat Jeunes gérée par l'Association des Pupilles de l'Enseignement Public 29, a mis en place avec le soutien de Quimperlé Communauté un nouveau dispositif : l'Hébergement Temporaire chez l'Habitant (HTH).

Destiné aux jeunes de 15 à 30 ans en contrat temporaire (stage, alternance, saisonnier...), il leur permet d'être logé pour une courte durée par un habitant volontaire qui dispose d'une chambre disponible chez lui, en échange d'une contrepartie financière.
La résidence Habitat jeunes gère la mise en relation des deux parties et assure un accompagnement durant la période d'hébergement. Il s'agit d'une vraie démarche solidaire.
Vous avez une ou plusieurs chambres disponibles dans votre logement et vous souhaitez aider un jeune entre 15 et 30 ans à accomplir sa formation ou à démarrer son projet professionnel en toute sérénité.
Faites-vous connaître auprès de Résidence Habitat Jeunes de Quimperlé au 02 98 39 69 69.

Le Brizeux

Teddy et Angélique Muller ont rallumé la lumière de ce *« lieu mythique de Quimperlé »*. Propriétaires d'un bar à Bannalec, le couple a eu *« mal au cœur de voir Le Brizeux fermé »* et s'est lancé dans cette aventure pour *« lui redonner vie comme il le mérite »*. Spécialistes des soirées à thème et décalées, Angélique et Teddy ont souhaité en faire un lieu éclectique qui corresponde à tous les styles. Une à deux soirées par mois sont organisées, sans compter les « soirées surprises » tant le duo a *« cinquante idées à la minute »*. Les clients peuvent venir regarder les matchs de foot, jouer aux fléchettes, au babyfoot, au billard et même participer à des tournois.

Le Brizeux
7 quai Brizeux
Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 14h et à partir de 17h
02 98 96 19 25
Insta : @lebrizeux
FB : Brizeux Quimperlé

LE BISTRO DES COPAINS

Après avoir travaillé ensemble durant 6 ans à la Villa Anaurot, Maxence Wisselmann et Johann Rossolin ont souhaité se lancer dans une nouvelle aventure en proposant leur propre cuisine. Ils la décrivent comme *« simple, traditionnelle, comme on en trouve dans des brasseries, avec des menus qui changent souvent »*. Max et Jo ont le souhait de travailler des produits locaux, de saison, et faits maison. Le tout à des prix abordables. Le menu du jour servi à midi complète une carte régulièrement mise à jour. Le soir, une ardoise à tapas est également proposée. Enfin, Max & Jo servent un brunch tous les dimanches.

Le Bistro des copains
2 rue Dom Morice
Ouvert du mardi au samedi, midi et soir ; et le dimanche midi
02 98 39 29 22
Insta : @bistro_des_copains
FB : Bistro des copains

LA CANTINE DIVERGENCES

Ayla Cunningham travaillait auparavant au Café de la librairie Divergences tandis que Dylan Lacombe était cuisinier chez ChouChou. Ils ont souhaité développer un lieu *« où on peut se retrouver le midi, sans prétention, avec des menus qui changent tous les jours »*. C'est aussi l'occasion de compléter l'offre snacking du café Divergences qui manquait un peu de place. 2 entrées, 2 plats, 2 desserts sont proposés chaque jour, la carte changeant quotidiennement. Une cuisine simple de saison et faisant la part belle aux légumes y est à l'honneur. Enfin, un dimanche par mois, l'équipe organise sur réservation un événement de type brunch, ou « poulet frites » ou autre selon les aspirations des clients.

La Cantine Divergences
3 place Gambetta
Ouvert du lundi au vendredi de 12h à 15h, et le vendredi à partir de 18h.
09 43 40 03 70
Insta : @cantinedivergences
FB : Cantine Divergences

LES HALLES SONT PLEINES !

Pour mémoire, on peut trouver dans les halles les commerces suivants :
> Les Trois Petits Cochons : épicerie-traiteur (mardi au dimanche, 8h-13h).
> La poissonnerie (mardi au dimanche, 8h-13h).
> Les Jardins Solidaires de Kerbellec : fruits et légumes biologiques produits à Saint-Thurien par des maraîchers en contrat d'insertion (mardi et jeudi, 9h-12h30).
> Raz de marée coquillages : producteur, affineur huîtres et coquillages (du vendredi au dimanche de 8h à 13h)
> Crêpes à l'ouest : crêpes 100 % artisanales, nature et/ou garnies
> La Végétalerie : traiteur et snacking végétarien
> Ainsi qu'un espace de convivialité pour déguster son plat ou son dessert !

SOUTIEN FINANCIER AUX COMMERÇANTS DE CENTRE-VILLE
voté entre juillet et septembre 2025

Dans le cadre de son dispositif de soutien à la création et modification d'enseigne commerciale en cœur de ville, le Conseil municipal a attribué une subvention de 224,80 € au profit de **La Fromagerie de Marie**.
En parallèle, le Pass Commerce et Artisanat de Quimperlé Communauté et de la Région Bretagne a été actionné pour
> Arca Ludis : 2 886,08 € de participation pour l'acquisition d'équipements d'agencement du magasin et l'enseigne, nécessaires à la création de l'activité.
> Pizzeria Dom Morice : 6 000 € de participation pour l'achat d'une nouvelle machine à pâtes pour moderniser l'outil de production et garantir de meilleures conditions de travail.
> Le Morpho Bleu : 1 551,24 € pour l'agencement du local, l'enseigne et l'acquisition d'équipements de production nécessaires à l'ouverture du commerce.
> GeekMook Café : 5 570,96 € pour des travaux d'agencement du local, l'acquisition de matériel professionnel et mobilier nécessaires à l'ouverture du commerce.
> L'Ambrasya : 6 000 € pour la création d'une cuisine extérieure permettant de développer l'activité restauration.

LA FRINGALE

Alexandre Portenguen a ouvert ce restaurant et salon de thé rue Génot. Le Quimperlois qui a déjà travaillé durant 15 ans dans la restauration peut accueillir 16 couverts en salle et une dizaine en terrasse, dans le jardin. Alexandre propose une cuisine locale, avec une carte qui change en fonction des produits disponibles, selon les saisons. Plusieurs desserts faits maison sont proposés, y compris en journée pour la partie salon de thé. L'offre est locale aussi côté boissons, avec des thés bretons bio, du cidre, des bières, du jus de pomme, du lambig, du kombucha... Des sachets de thé et du miel sont également proposés à la vente et les clients peuvent profiter des livres en consultation ainsi que du jeu d'échec à disposition.

La Fringale
16 rue Génot
Ouvert du mardi au jeudi de 12h à 18h, le vendredi de 12h à 14h et à partir de 19h, et le samedi à partir de 19h
09 81 11 97 44
Insta : @fringale_restaurant_salon_the_
FB : Fringale

LA VÉGÉTALERIE

Dans les halles de la basse-ville, Amandine Maridor et Aurélien proposent une activité de traiteur et snacking végétarien avec des plats cuisinés et de la petite restauration à déguster sur place ou à emporter. On y trouve une *« cuisine inclusive, gourmande, locale, et de saison »* avec des plats traditionnels revisités. *« L'idée est de proposer une offre qui invite à la curiosité, et à la découverte en dédiabolisant la cuisine végétarienne »*, explique ainsi Amandine. Une offre qui s'adressera au plus grand nombre, aux particuliers comme aux entreprises. Aurélien et Amandine sont ravis de tester leur activité dans les halles et cette installation en cœur de ville correspond d'ailleurs à leur philosophie de vie autour de la consommation locale.

La Végétalerie
Halles de la Place Hervo
Ouvert du mercredi au dimanche de 8h30 à 13h45
Insta : @lavegetalerie_quimperle

Atelier dégourdi

Marion Brunel a ouvert un atelier de poterie où il est possible de s'offrir sur réservation une séance d'initiation, des cours collectifs en petits groupes ou pratiquer librement. En créant cet atelier à Quimperlé, Marion a souhaité proposer une offre qui n'existait pas sur notre territoire mais aussi développer la pratiquer libre, pour rendre plus accessible la poterie et pour encourager le partage entre participant·es. La potière réalise et vend également des objets « utilitaires » comme des bols, des tasses, de la vaisselle... Elle souhaite d'ailleurs mettre en place un système de commande pour créer des objets uniques à la demande de ses clients.

Atelier Dégourdi
4 rue Leuriou
Ouvert du mardi au samedi de 11h à 13h et de 15h à 19h
07 80 90 03 21
www.atelier-degourdi.fr
Insta : @atelier_degourdi
FB : Atelier Dégourdi

SEULE EN SCÈNE

Pour son premier spectacle en solo, Béatrice de La Boulaye nous entraîne dans un voyage hilarant, anticonformiste et attendrissant. Ne manquez pas son « seule en scène » programmé le 8 mars dans le cadre des rendez-vous Sous les Paupières des Femmes.

« Les Héroïnes me réconcilient avec la féminité »

Connue pour son rôle de la Capitaine Gaëlle Crivelli dans la série *Tropiques Criminels* sur France 2, Béatrice de La Boulaye a débuté sa carrière sur cette même chaîne avec l'émission jeunesse KD2A. En 2008 elle co-fonde et produit Airnadette, collectif de performers parodique et déjanté, dans lequel elle joue le personnage de Scotch Brit. En 15 ans, elle co-écrit et co-produit au sein du groupe les spectacles mais aussi deux documentaires, une web série, une émission de radio, un livre pour les enfants, un événement au profit du Secours Populaire... Enfin, depuis 2017, au sein de La Comédie Presque Française, elle détourne des classiques pour le théâtre et la chaîne Comédie +.

Héroïnes
UN RENDEZ-VOUS SOUS LES PAUPIERES DES FEMMES
Dimanche 8 mars - 17h
Espace Benoîte-Groult
Réservation sur www.quimperle.bzh

« Mi-femme, misogyne »

C'est ainsi que Béatrice de La Boulaye se perçoit et qu'elle tente de se soigner en se référant aux Héroïnes de la grande Histoire, mais aussi à sa propre histoire, au travers d'une pluralité de personnages. Sur scène, elle chante, danse, joue de la guitare... Le rire est sa thérapie et c'est pourquoi elle s'attache à raconter des événements très personnels. Comme son cancer du sein, qu'elle a vaincu en quelques semaines en ayant recours à une mastectomie. Mais aussi comme le harcèlement scolaire qu'elle a subi. « (Pendant longtemps) *j'ai développé une sorte de phobie des femmes car je ne me sentais jamais en sécurité auprès d'elles*, raconte-elle au magazine *Ici Paris* en novembre 2024. *Je craignais toujours qu'il y ait un jugement, un silence, un coup tordu* ». La comédienne dit avoir alors fréquenté des groupes de garçons et s'être retrouvée plongée au cœur de la misogynie, en y participant elle-même. C'est la naissance de sa fille qui changea complètement son regard sur le genre féminin.

Son histoire et celles des Héroïnes

Si son spectacle est inspiré de sa propre vie, Béatrice de La Boulaye donne une place importante aux Héroïnes de l'Histoire. Dans ce one-woman-show drôle, sensible et plein d'énergie, elle convoque ses icônes : Audrey Hepburn, Joséphine Baker, Frida Kahlo, Rihanna ou encore Sonia Rolland, sa partenaire dans la série *Tropiques Criminels*. « *Si je m'intéresse aux Héroïnes c'est parce qu'elles me réconcilient, aujourd'hui, à 41 ans, avec la féminité, le féminin... Sauf que le plus beau, ce n'est pas d'être une héroïne... c'est d'être une anti-héroïne...* », estime l'artiste.

FLASHEZ CE CODE
Retrouvez la programmation complète dévoilée en février

+ D'INFOS
www.quimperle.bzh

AGENDA

DON DU SANG
MERCREDI 25
ET JEUDI 26 FÉVRIER
Espace Benoîte-Groult

SOUS LES PAUPIÈRES DES FEMMES

DU 3 AU 14 MARS

À l'occasion de cette 11e édition, un programme riche et diversifié vous est de nouveau proposé pour mettre en lumière ce que vivent les femmes. Parmi les rendez-vous, l'exposition « Féminin pluriel » proposée par le collectif d'artistes Mona Kerloff au Présidial, un Rendez-vous santé à Ty Pouce abordant le choix de ne pas avoir d'enfant, une visite guidée sur les pas des Résistantes de Quimperlé, le seul en scène de Béatrice de La Boulaye (p. 18), une table ronde en breton et des lectures pour petits et grands à la médiathèque… La programmation complète de cette édition sera disponible en février sur www.quimperle.bzh.

DIVERS

Cérémonie des vœux à la population
VENDREDI 9 JANVIER, 19H
Espace Benoîte-Groult

Portes ouvertes du lycée
> Roz Glas
SAMEDI 7 MARS
> Kerneuzec
VENDREDI 6 ET SAMEDI 7 MARS

ASSOS

Bal du Nouvel Âge
JEUDIS 22 JANVIER, 19 FÉVRIER ET 26 MARS
Espace Benoîte-Groult

Théâtre
Association Soroptimist
VENDREDI 13 FÉVRIER
Espace Benoîte-Groult

CULTURE

TAOL KURUN 2026
Organisé par Ti ar vro Bro Kemperle

Balade – la maison des korrigans
MERCREDI 21 JANVIER
Forêt de Toulfoën

Jeux de société
MERCREDI 21 JANVIER
Cantine Divergences

Visite « flash »
MERCREDI 21 JANVIER
Église Notre-Dame

Théâtre d'ombres contés : « Awen et les Montagnes d'Anaurot »
VENDREDI 23 JANVIER
Médiathèque

Stage de breton
SAMEDI 24 JANVIER
Médiathèque

Concert de Brieg Guerveno
SAMEDI 24 JANVIER
Espace Benoîte-Groult

Ciné-débat « Dastum, la maison des sources »
DIMANCHE 25 JANVIER
Cinéma La Bobine

Conférence sur la culture avec Jean-Michel Le Boulanger
MARDI 27 JANVIER
Médiathèque

Rencontre en breton : Kafe pemp eur
SAMEDI 31 JANVIER
École Diwan

Fest ar vugale « An ti kamm » - compagnie Strollad La Obra
SAMEDI 31 JANVIER
Espace Benoîte-Groult

Fest-noz Diwan Kemperle
SAMEDI 31 JANVIER
Espace Benoîte-Groult

Karaoké et blind-test
DIMANCHE 1ER FÉVRIER
La Loco

Concert d'orgue
Virgile Monin
VENDREDI 27 MARS
Église Notre-Dame

Bagad Bro Kemperle
Répétition ouverte au public en fin de journée
SAMEDI 14 FÉVRIER
Espace Benoîte-Groult

SPORT

Badminton
> Championnat du Finistère
SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 JANVIER
Salle des Cordiers
> Master national vétérans
SAMEDI 31 JANVIER ET DIMANCHE 1ER FÉVRIER
Salle des Cordiers

Escalade
Championnat départemental
SAMEDI 14 FÉVRIER
Salle des Cordiers

Pétanque
> Triplettes mixtes
SAMEDI 14 FÉVRIER
> Doublettes seniors et individuelles féminines
SAMEDI 7 MARS
Boulodrome

Canoë-Kayak
Épreuve nocturne en basse-ville
VENDREDI 20 FÉVRIER

Handibasket
SAMEDI 28 FÉVRIER
Kerjouanneau

Foot en salle
VENDREDI 27 ET SAMEDI 28 FÉVRIER
Salle des Cordiers

Stage défense Jujitsu
DIMANCHE 8 MARS
Dojo Charles Cotonnec

ET AUSSI !
Dans le dépliant que vous trouverez dans les accueils municipaux et dans les commerces, découvrez les événements culturels de l'hiver et du printemps proposés par la Ville.

Alors que les prochaines élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars 2026, il est intéressant de se pencher sur l'histoire de l'actuelle mairie dont la fonction a largement évolué avec le temps.

HISTOIRE

L'hôtel de ville raconté

En 1862, le fondateur des papeteries de Mauduit, Joseph Gabriel de Mauduit de Kervern, fait construire pour lui et sa famille un hôtel particulier sur les hauteurs de la Roche Beaubois, en surplomb du Dourdu. Joseph de Mauduit est alors un industriel prospère. Après une carrière militaire, il rachète au comte du Couëdic l'ancien moulin à papier de Kérisole, le modernise et en fait l'une des plus importantes usines du département, produisant notamment du papier mousseline et du papier à cigarettes.

Une inspiration néo-classique

Cet édifice présente une architecture typique de la période : triple charpente, trois corps de bâtiments juxtaposés, petits escaliers extérieurs au niveau des portes fenêtres du rez-de-chaussée. À ce niveau se trouvaient des salons et une salle à manger. Devenue la salle des mariages, celle-ci est aujourd'hui la seule pièce qui a conservé son décor d'origine, notamment une plaque de fonte aux armoiries des Mauduit dans la cheminée de marbre noir et une très belle panoplie, c'est-à-dire un faisceau d'armes fixées sur une planche dans le goût du 19e siècle. Le bâtiment est entouré d'un parc d'un hectare et demi, qui porte depuis le 8 mai 1992 le nom de Marcel Calippe, ce maître fusilier qui a combattu pour un monde libre et démocratique face au totalitarisme nazi.

© Collection musee de Bretagne Les Champs Libres

D'hôtel particulier à clinique

L'hôtel particulier ne reste pas longtemps dans la famille de Mauduit : il est vendu en 1878 à un tanneur, qui le revend à son tour à un marchand de biens, en 1923. En 1930, une clinique s'y installe pour une courte période : la clinique Sainte-Thérèse. Sont accueillis dans cet établissement : « *des pensionnaires convalescents* » et des « *malades chirurgicaux* ». Un chirurgien et deux infirmières sont attachés à l'établissement « *ainsi qu'un personnel domestique compétent* » d'après un prospectus de l'époque.

D'auberge de jeunesse à hôtel de ville

Le bâtiment est revendu à la Ville en 1937 qui y abrite une auberge de jeunesse dans l'élan du Front populaire. Léo Lagrange, alors sous-secrétaire d'État à la Jeunesse, entend développer le réseau des auberges de jeunesse dans l'esprit de la politique sociale de l'époque avec les premiers congés payés. Pendant la Seconde Guerre mondiale, elle laisse place au quartier général de l'armée allemande. De cette époque subsistent 6 blockhaus sur la colline de la Roche Beaubois, dont un dans le parc de la mairie. En 1944 l'édifice devient l'hôtel de ville. La mairie était jusque-là logée dans une partie des bâtiments du couvent de Sainte-Croix, qui abrite aujourd'hui la gendarmerie. Depuis, de nombreux aménagements ont été fait pour répondre aux besoins des services municipaux. L'édifice regroupe le bureau du Maire, les services généraux de la commune (état civil, élections...), des services administratifs, une partie du service culturel...La mairie a d'ailleurs fait récemment l'objet de travaux de rénovation intérieure pour améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment et les conditions de travail des agents.

En direct du Conseil municipal

SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2025

1. Non-remplacement du 4e adjoint
Le Conseil municipal a décidé de ne pas remplacer Michel Forget, 4e adjoint, démissionnaire pour raisons de santé. Le nombre d'adjoints est désormais fixé à huit, avec mise à jour du tableau du Conseil municipal. Michel Forget reste conseiller municipal.

2. Indemnités de fonctions des élus
Les indemnités de fonctions des élus ont été actualisées afin de tenir compte du nouvel effectif d'adjoints, conformément au Code général des collectivités territoriales. Il n'en découle aucune modification d'indemnité.

3. Quimperlé Communauté – Nouveaux statuts
Approbation de la mise à jour des statuts de Quimperlé Communauté : création d'un abattoir public au Faou, nouvelles compétences Petite Enfance, gestion de la Maison France Services à Quimperlé dès 2026.

4. Représentation à la SPL « Destination Quimperlé les Rias »
Mme Nadine Constantino est désignée représentante de la Ville au sein de la Société publique locale « Destination Quimperlé les rias, Finistère Sud », dédiée au développement touristique du territoire.

5. Décision modificative budgétaire n°1
Le Conseil municipal a adopté la décision modificative n°1 du budget principal et du budget annexe « Régie photovoltaïque ». Ces ajustements permettent d'intégrer de nouvelles recettes et dépenses 2025.

6. Redevance provisoire – Réseaux de gaz
Le Conseil municipal a validé la nouvelle formule de calcul de la redevance due pour l'occupation provisoire du domaine public par les réseaux de gaz.

7. Redevance permanente – Réseaux de gaz
Le taux de la redevance d'occupation permanente du domaine public par les réseaux de gaz est fixé à 0,035 €/mètre. Ce montant sera actualisé chaque année.

8. Reprise de matériel communal
Dans une démarche de bonne gestion et de réemploi, la Ville procède à la reprise de plusieurs matériels et véhicules usagés.

9.Admission en non-valeur
Le Conseil municipal a approuvé l'admission en non-valeur de créances anciennes (3 948,04 €), après épuisement des procédures de recouvrement.

10. Intégration de parcelles au domaine public
Les voies intérieures du quartier du Beaubois deviennent propriété communale. Les parcelles concernées sont désormais intégrées au domaine public.

11. Fonds de concours – 4 et 5 place Hervo
La Ville sollicite un fonds de concours auprès de Quimperlé Communauté pour soutenir la création des deux futurs commerces situés en basse-ville derrière les halles.

12. Audit énergétique – École du Lézardeau
Un audit énergétique sera réalisé à l'école maternelle du Lézardeau avec le SDEF, dans le cadre du programme ACTEE. Objectif : identifier les pistes d'amélioration énergétique du bâtiment.

13. Subvention façade – 5 rue du Bourgneuf
La Ville soutient la rénovation du centre-ville : 1 525 € sont attribués à Mme Gaëlle Tréguier pour le ravalement de façade de son immeuble.

14. Subvention devanture – 5 rue du Bourgneuf
Mme Gaëlle Tréguier bénéficie également d'une subvention de 833,33 € pour la rénovation de la devanture de son commerce.

15. Subvention enseigne – 2 place Hervo
Une aide de 256,86 € est accordée à Mme Morgane Clugery pour la pose de l'enseigne « Les Souvenirs Voyageurs ».

16. Politique du jeu et du jouet
Approbation de la politique communautaire du jeu et du jouet dans le réseau Matilin. Une nouvelle étape dans le développement de l'offre ludique à l'échelle du territoire.

17. Extension de la médiathèque
Le plan de financement de la future ludomédiathèque est actualisé pour intégrer le fonds de concours communautaire relatif à l'acquisition du fonds jeu et jouet. La Ville est autorisée à solliciter les subventions nécessaires auprès de ses partenaires.

18. Partenariat culturel – Le Strapontin
La convention de partenariat entre la Ville et le Théâtre Le Strapontin est renouvelée pour trois saisons culturelles (2025–2028). Objectif : enrichir la programmation partagée.

19. Éveil au breton – Crèche Les Tournesols
Renouvellement de la convention avec l'Office public de la langue bretonne et Mervent. Les enfants continueront à bénéficier de séances hebdomadaires d'initiation au breton

20. Soutien au Stade Quimperlois
Une subvention exceptionnelle de 10 000 € est attribuée au nouveau club de football « Stade Quimperlois », issu de la fusion des deux associations historiques.

21. Création d'un poste de ludothécaire
La Ville crée un poste de ludothécaire à temps complet dès janvier 2026. Objectif : accompagner l'ouverture de la future ludomédiathèque et développer la médiation autour du jeu.

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
> DEBUT FÉVRIER

EN SAVOIR PLUS
Retrouvez l'ensemble des délibérations sur notre site Internet : www.quimperle.bzh

Retrouvez les décisions importantes du Conseil municipal sur la page Facebook VilleQuimperle et le compte Bluesky @quimperleville.bsky.social

SUIVEZ LE CONSEIL MUNICIPAL À DISTANCE

Les Conseils municipaux sont filmés et retransmis en direct puis en différé sur www.astydeme.fr/conseil-quimperle.
Un bon moyen de donner plus de visibilité à la vie démocratique de la cité, tout en permettant à chacun de s'informer de l'avancée des grands projets de la Ville. Vous pouvez retrouver les vidéos des derniers conseils et l'ensemble des délibérations sur www.quimperle.bzh.

Pour tenir compte des délais de fabrication de ce magazine, ces tribunes ont été rédigées avant le 6 décembre 2025.

Quimperlé d'abord

DETTE DE QUIMPERLÉ : IL FAUT BIEN EN PARLER, NE PLUS L'IGNORER ET LA TRAITER.

Le mandat 2020/2026 arrive à son terme. Cela fait 18 ans que je siège au Conseil municipal. 6 ans comme adjoint à Alain Pennec (2008/2014), puis 2 mandats dans l'opposition. « Opposition », terme pour ma part impropre sur le fond, tant ma conception du rôle d'élu est basée sur la seule recherche de l'intérêt de Quimperlé et des Quimperlois, partant d'un principe de bon sens : quand la proposition est positive, je l'approuve ; dans le cas contraire je m'y oppose fermement. La politique politicienne n'est pas ma tasse de thé, et mes postions ont toujours été guidées par une double approche qui m'anime : *« Quimperlé, ma passion – Charles de Gaulle, ma boussole »*.

En cette fin de mandat, au moment où les futurs candidats aiguisent leurs promesses, il est un point sur lequel il est impératif d'attirer leur attention. Je veux évoquer en quelques mots un sujet particulièrement sérieux : la dette de la ville de Quimperlé. L'évoquer pour en partager avec vous la réalité qu'il convient de traiter pour l'avenir des jeunes générations. Car les dettes d'aujourd'hui sont les impôts de demain.

De 2014 à 2024, quelle est la situation ?

En 10 ans la dette de la ville-centre est passée de 9,744 millions d'€ à 15,857 millions d'€, soit un dérapage de + 62,74%. Evidemment, le montant des intérêts des emprunts inscrits au budget annuel sur la même période s'est aggravé passant de 317 423 € en 2014 à 461 122 € en 2024, soit une augmentation de 45,27%, et ce malgré une baisse des taux d'intérêt dans les années 2019/2022.

Cette dette est supportée par les 3448 foyers fiscaux imposés (53 % des foyers fiscaux ne paient aucun impôt local), soit une dette moyenne de 4600 € pour chacun d'eux. On ne peut poursuivre cette escalade.

Il convient donc de réagir et mettre en place une politique volontaire de baisse de la dette. Les emprunts de la ville étant destinés aux investissements, la municipalité qui sortira des urnes en mars prochain devra les prioriser afin de lisser dans le temps ceux qui sont moins prioritaires.

Il faudra avoir le courage de l'évoquer avec les citoyens Quimperlois afin de limiter la pression fiscale locale de plus en plus lourde pour ceux qui payent des impôts.

Bonne année 2026 !

ALAIN KERHERVÉ

Uni·e·s pour Quimperlé

20 % DES QUIMPERLOIS ONT MOINS DE 17 ANS

Le rôle de la Ville est d'accompagner nos jeunes dans leur évolution, de la crèche à l'école, puis du collège aux études supérieures et à l'emploi.

Quimperlé offre le choix entre deux crèches, une municipale et une associative, et les parents peuvent être aidés dans leur recherche de mode de garde par le Relais Petite Enfance (RPE) de Quimperlé Communauté.

Les écoles publiques sont de la compétence de la Ville qui a renforcé l'encadrement des temps périscolaires et le partenariat avec l'Éducation Nationale. Grâce à l'intervention d'associations et de différents partenaires sur la pause méridienne, les enfants peuvent choisir différentes activités selon leurs goûts.

Les jeunes ont aussi besoin de sport et de loisirs pour bien grandir, en confiance et dans le respect des autres. Ville active et sportive aux 3 lauriers, Quimperlé accorde une attention particulière à ses infrastructures sportives et propose de nombreuses animations destinées aux jeunes.

En grandissant, ils découvrent l'Espace jeunes : l'Escale est un lieu de rencontre qui favorise l'autonomie et le vivre ensemble des adolescents. Ils peuvent également s'adresser au Service info jeunesse pour les épauler et les aider à concrétiser leurs projets.

Plus tard, la mission locale, qui accompagne plus de 200 jeunes, peut les guider dans la recherche d'un emploi et d'un logement.

La Ville favorise l'accès à la culture : gratuité pour les moins de 25 ans aux expositions et à la médiathèque, tarifs réduits aux spectacles et au cinéma, implication des jeunes dans la programmation, évènements dédiés.

Longtemps, la recherche de l'emploi a été synonyme de départ vers les grands centres urbains. Aujourd'hui on assiste à un retour de ces jeunes adultes attachés à leurs racines ou à un cadre de vie préservé. Ils occupent une place centrale dans la vitalité économique, sociale et culturelle du territoire.

À Quimperlé ces jeunes s'impliquent, innovent, créent, s'engagent dans les associations et sont partie prenante de la vie de la cité.

Nous devons répondre aux aspirations de cette jeunesse pour imaginer et construire la ville de demain et un avenir plus juste et plus durable.

« UNI.ES POUR QUIMPERLÉ »
AVEC MICHAËL QUERNEZ – MAJORITÉ MUNICIPALE

Quimperlé, décidons ensemble

COMMUNES ET COMMUNAUTÉS DE COMMUNES … LA FAUSSE DÉMOCRATIE EXPOSÉE. POUR LE RÉFÉRENDUM !

Dans une véritable démocratie, chaque citoyen peut voter la loi (nationale) ou le choix (local). Lorsqu'en 1789 la « grande bourgeoisie » renversa la monarchie (au prix du sang du peuple révolutionnaire), elle se garda bien d'instaurer une gouvernance démocratique ; elle opta pour un système représentatif : quelques représentants décident pour tous.

Ainsi à l'échelle municipale, le maire et les élus de sa liste décident de tout ; les élus minoritaires ont le « privilège » de connaître les délibérations avant le conseil municipal et d'y exprimer leurs arguments contradictoires.

Les élus du groupe majoritaire votent, en général, ce que leur maire soumet à délibération.

Lors de l'élection municipale, un seul bulletin de vote sert pour 2 scrutins distincts : élire les conseillers municipaux, mais aussi les (10) élus (quimperlois) qui siégeront au Conseil Communautaire (CC) de Qlé-Co.

La « campagne électorale » permet de proposer des idées, des projets ; de confronter des opinions ou des points de vue lors de débats publics avec les électeurs de la commune ; mais cela n'existe pas pour élire les conseillers communautaires.

Le véritable organe de propositions et de décisions est le Bureau Communautaire, réunissant le président (de Qlé-Co), les (16) maires (du territoire) et les vice-présidents (du CC).

C'est dans ce huis-clos que les projets sont actés, puis mis en forme par les services administratifs.

Certes, la validation revient au CC…où 49 élus (sur 52) sont issus des groupes municipaux majoritaires ; nous avons vu qu'ils votent (en général) comme leur maire…

Le Conseil Communautaire est une « chambre d'enregistrement » des choix actés par le Bureau Communautaire.

Même la commission « démocratie locale » n'a accouché que d'ateliers-citoyens et deux matinées portes ouvertes au « château »… mais jamais il ne fût question que les citoyens soient consultés par référendum sur des projets territoriaux importants ou coûteux, pour les approuver ou les rejeter.

Le Bureau Communautaire décide, les élus communautaires valident et les citoyens subissent.

L'avènement d'une véritable démocratie exige la tenue de référendums locaux avant toute décision importante.

ÉRIC SAINTILAN, SONIA MONFORT, MICHEL TOBIE ET LEUR ÉQUIPE

Faire mieux ensemble

VERS UN BUDGET RÉFLÉCHI ET SINCÈRE ?

La situation financière de notre pays est préoccupante : la dette publique atteint des niveaux jamais vus et pèse sur l'ensemble des décisions politiques. Les débats budgétaires ne sont plus réservés aux experts : ils influencent désormais toutes les élections, des municipales aux présidentielles. Pourquoi ? Parce que chaque choix budgétaire impacte notre quotidien.

Aujourd'hui, nous sommes pris dans une spirale de dépenses toujours plus importantes : contraintes administratives, normes environnementales, promesses électorales irréalistes. Ces dépenses entraînent mécaniquement une hausse des impôts et des taxes, sans que nous constations une amélioration significative de nos services ou de notre qualité de vie. Ce constat est dur, mais il est réel.

Face à cela, il est urgent de changer de cap. Trop souvent, les projets sont pensés pour séduire, sans réflexion sur leur coût à long terme. Les collectivités locales, y compris la nôtre, ne sont pas épargnées : des projets ambitieux, des équipements coûteux, des promesses de maîtrise budgétaire qui s'avèrent illusoires. Pourtant, chaque euro dépensé engage notre avenir collectif.

Nous devons agir autrement. Agir ensemble. Cela signifie travailler main dans la main avec les communes voisines et la communauté de communes. Pourquoi ? Parce que la coopération est la clé pour préserver nos ressources et améliorer nos services. Concrètement, cela veut dire :

- Mutualiser nos moyens : partager les équipements, les services, les compétences.
- Supprimer les doublons : éviter que plusieurs structures fassent la mème chose.
- Optimiser la gestion des emplois : mieux répartir les tâches et les responsabilités.
- Coordonner nos projets : pour que chaque investissement soit utile et durable.

Cette démarche est une opportunité de construire un territoire plus efficace, plus solidaire, et plus respectueux de l'argent public. Une opportunité de garantir à nos enfants un avenir où les choix sont faits avec responsabilité.

Ensemble, habitants, élus, associations, nous pouvons bâtir une stratégie commune, transparente et durable pour offrir à notre jeunesse un avenir solide et prospère.

BRUNO GOENVIC, SERGE NILLY

Édition
#11

Rendez-vous

Sous les paupières des femmes

Dindan malvennoù ar maouezed

du 3 au 14 mars 2026

SPECTACLES - CONFÉRENCES
CINÉMA - EXPOSITION
RENCONTRES

égalité FEMMES HOMMES Quimperlé

www.quimperle.bzh

QUIMPERLÉ
KEMPERLE

Traduction gratik